

L'ASSOCIATION ASMAE SŒUR EMMANUELLE OBTIENT LE LABEL "DON EN CONFIANCE"

association *Asmae*
Sœur Emmanuelle



L'association Asmae Sœur Emmanuelle a obtenu le label "Don en confiance" le 6 juillet 2017, à l'issue de la période d'instruction de sa candidature. Cette labellisation signifie qu'Asmae satisfait aux quatre grands principes du Don en confiance : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité. Ce label vise à rassurer tous les donateurs, sans exception, du don de particulier au mécénat en passant par les legs.

Il est délivré pour trois ans renouvelables, pendant lesquels un contrôle continu de respect de ces exigences est assuré par le Don en confiance.

L'organisation s'ajoute ainsi aux 87 autres associations et fondations engagées dans le respect des exigences déontologiques de la Charte, pour assurer aux donateurs un don en toute confiance.

« C'est avec grand plaisir que nous recevons le label "Don en confiance", c'est un élément supplémentaire de garantie de transparence auprès de nos donateurs. »

Catherine Alvarez, Directrice générale d'Asmae

Asmae est une ONG de solidarité internationale laïque et apolitique engagée en faveur de l'éducation et de la protection des enfants vulnérables. Créée en 1980 par sœur Emmanuelle, elle est actuellement présente dans 8 pays (Burkina Faso, Egypte, France, Inde, Liban, Madagascar, Mali, Philippines).

Fidèle aux valeurs d'écoute et de réciprocité éprouvées par Sœur Emmanuelle, elle travaille en partenariat avec les acteurs locaux du développement de l'enfant *via* un accompagnement sur mesure. Asmae crée les conditions pour changer la vie des enfants en apportant des compétences clefs et des possibilités nouvelles aux adultes qui les entourent.

Croire en l'Homme, agir avec et pour les plus pauvres, renforcer la société civile et mobiliser les acteurs pour influencer positivement les politiques publiques liées à l'enfance, sont les piliers de l'action d'Asmae.

Plus d'infos sur www.asmae.fr

La liste des organisations labellisées "Don en confiance" est en ligne sur :
www.donenconfiance.org/organisations-labellisees

LE RÔLE DU DON EN CONFIANCE

Le Don en confiance, organisme à but non lucratif ouvert à toutes les causes d'intérêt général, a été créé en 1989 par de grandes associations et fondations sociales et humanitaires avec la volonté de préserver et développer une relation de confiance avec leurs donateurs. Ayant fondé il y a près de trente ans une Charte de déontologie, il exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. Le respect des règles de déontologie contenues dans la Charte du Don en confiance détermine l'octroi du label "Don en confiance" aux organisations qui en font la demande et fonde le contrôle continu et indépendant des engagements auxquels elles souscrivent. À ce jour, le Don en confiance rassemble près de 90 organisations labellisées suivies par une centaine de contrôleurs bénévoles experts.



SERVICE DE PRESSE

CONTACT : Jean-Baptiste GALLAND, Agence Kaolin

Avec le
soutien de

À l'agence : 09 67 19 43 04 / portable : 06 89 26 65 81

jbgalland@schogun.fr / www.donenconfiance.org

Twitter : @donenconfiance